

Commune de Virac

Tarifs de location de la salle polyvalente (grande salle et les annexes au sous-sol)

Conditions générales :

- chèque libellé à l'ordre du Trésor Public,
- dépôt d'une caution de 1500 € (sauf pour les associations viracoises ainsi que pour les manifestations des écoles publiques)
- facturation d'un forfait chauffage au prorata de l'utilisation (si utilisé) quel que soit le loueur
- tarifs à négocier avec la Mairie pour les activités à caractère culturel ou social (par exemple : chorales, expositions, paroisse...)
- une convention sera établie avec chaque association de la commune pour déterminer le montant de la location de la salle et de ses annexes.

	Habitants de Virac	Habitants Externes
Du vendredi 13h00 au lundi 12h00 (=week-end)		
Tarif 1 : Eté - deux derniers week-ends de juin, tout juillet, tout août et les deux premiers week-ends de septembre	120 €	320 €
Tarif 2 : Hiver - hors période d'été correspondant au tarif 1 ci-dessus	120 €	260 €

En semaine		
Tarif 3 : - pour 24 heures	68 €	120 €
Tarif 4 : - réunions ponctuelles (matin, après-midi ou soir)	gratuit	68 €
Tarif 5 : - location à caractère répétitif (environ 4 heures à chaque fois)	38 €	52 €

Chauffage	Location de la sono dans la salle uniquement	Prêt de matériel Hors salle polyvalente
<p style="text-align: center;"><u>Forfait horaire de 9 €</u></p> <p>Le nombre d'heures retenues correspond au fonctionnement du circuit chauffage de la grande salle à partir d'un compteur horaire.</p> <p style="text-align: center;"><u>Toute heure entamée est due.</u></p>	<p>Gratuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants de Virac - aux associations de Virac <p>Habitants externes = 50 €</p>	<p>Gratuit et limité</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants de Virac - associations de Virac - associations des communes limitrophes <p>Caution : 25€ par table prêtée</p> <p><u>Matériel prêté</u> : tables, tréteaux, bancs (les chaises sont exclues du prêt)</p>

Tampon de la mairie

Signature du Maire